Février 2002

Québec, le 4 mars 2002

Monsieur Richard Pigeon
Directeur des études
Institut Teccart
3155, rue Hochelaga
Montréal (Québec) H1W 1G4

Objet : Suivi au rapport d'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 19 février 2002, des mesures prises par l'Institut Teccart concernant les suites apportées à la recommandation qu'elle avait formulée dans son rapport d'évaluation de la composante de formation générale. Cette recommandation visait à s'assurer que l'évaluation des apprentissages en Éducation physique puisse garantir l'atteinte des objectifs ministériels de cette discipline.

L'Institut faisait parvenir en juin 2001 trois plans d'études pour chacun des cours d'éducation physique. Un plan de cours modifié pour le cours 109-103-02 et un document « donnant des précisions quant aux instruments de mesure et évaluation » étaient aussi envoyés à la Commission en novembre 2001. Après analyse des documents reçus, la Commission considère que l'Institut n'a pas corrigé la situation en regard de la recommandation. Les énoncés et éléments de compétences, les critères de performance et les pondérations ne correspondent pas aux devis ministériels des trois cours d'éducation physique. Les modalités d'évaluations décrites dans les plans de cours et les précisions présentées dans le document sur les instruments d'évaluation ne permettent pas de s'assurer que l'évaluation des apprentissages en Éducation physique garantisse l'atteinte des objectifs ministériels.

La Commission s’attend donc à ce que l’Institut corrige dans les meilleurs délais la situation des trois cours d’éducation physique qui ne respectent pas le devis ministériel et s’assure que l’évaluation dans ces mêmes cours permette de garantir l’atteinte des objectifs ministériels.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d’agréer, Monsieur le Directeur, l’expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L’Écuyer